

Exposants - Conditions Générales

En posant votre candidature, vous acceptez les conditions de participation suivantes :

La décision de votre participation appartient au comité du festival. La réponse vous parviendra au plus tard le 8 juin 2026 par email.

Si votre participation est retenue, vous recevrez en même temps une facture pour régler votre stand.

A réception du paiement, votre participation est validée et fermement confirmée.

En cas de non-paiement dans le délai figurant sur la facture, le comité de MySwissMailles peut, sans autre préavis, attribuer l'emplacement à un autre exposant.

En cas de désistement avant le 31 août précédant le festival, la moitié du prix du stand sera remboursé. Après cette date, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Exposants de l'étranger

Merci de vous renseigner auprès de votre pays de départ (bureau des douanes) sur les conditions d'exportation, pour l'entrée et la sortie des marchandises de Suisse (Pays hors CE).

Pour les droits de douane et les taxes, nous déclinons toute responsabilité. Vous trouverez des informations quant au dédouanement en Suisse dans le lien suivant :

<https://www.ezv.admin.ch/ezv/de/home/information-firmen/waren-anmelden/einfuhr-in-die-schweiz/voruebergehende-einfuhr/zaw.html>

Afin de vous aider dans ces démarches, nous tentons actuellement d'élaborer un protocole avec un transitaire en douane franco-suisse. Ces informations pourront vous être communiquées sur demande dès qu'elles seront disponibles.

Bons des bénévoles

Les bénévoles disposeront d'un certain nombre de bons qu'ils peuvent "dépenser" sur les stands. Merci de les accepter. Vous pourrez les échanger contre de l'argent à la caisse principale du festival avant dimanche 18 octobre 2026 17h. Aucun bon ne sera échangé passé ce délai.

Lieu

CUBE/Beausobre - Avenue de Vertou 2 C - 1110 MORGES - (VD) Suisse

<https://cube.beausobre.ch/le-cube/>

L'exposition sera tiendra sur un seul étage accessible de plain-pied sans escalier. Une buvette avec petite restauration sera sur place.

Pendant la nuit, il n'est pas nécessaire de débarrasser le stand, les salles sont fermées à clé.

Publicité

L'équipe d'organisation comme les exposants contribuent au succès du festival.

La publicité par les exposants est vivement encouragée. Les exposants recevront un flyer en version électronique à cet effet. La version papier à distribuer à vos clients est disponible sur simple demande.

Différents canaux de publicité seront également utilisés, les plus visibles étant les réseaux sociaux, Instagram-Facebook-Ravelry

Merci de mettre un cœur sur les publications et de les partager !

<https://myswissmailles.ch>

<https://www.instagram.com/myswissmailles/>

<https://www.ravelry.com/discuss/tricot-and-co/3680987/2751-2775#2766>

Surface de vente

Un marquage au sol délimitant la surface du stand sera établie par le comité. Pour le bien-être de chacun, merci de vous conformer à ce marquage et de ne pas déborder. Si vous constatez que l'espace de votre stand est insuffisant et qu'il est possible de l'agrandir, merci de vous adresser à un membre du comité afin de régler la différence de prix.

Si le stand est adossé au mur, il est interdit d'y planter des clous, des vis, d'utiliser du scotch etc.

Les éventuels dommages aux infrastructures de la salle sont à la charge de l'exposant.

Si vous souhaitez suspendre de la marchandise, merci de prévoir des grilles d'accrochage avec le support au sol pour votre stand.

Tous vos produits exposés doivent être munis d'une étiquette ou d'une liste de prix bien visible et le stand doit afficher le nom de l'entreprise (labels clairement visibles).

Aucune nourriture ne peut être consommée sur le stand. Un espace buvette est prévu à cet effet.

L'équipe MySwissMailles :

- * Répartit l'emplacement des stands (les souhaits seront respectés dans la mesure du possible)
- * Installe les tables à l'avance
- * N'assume aucune garantie de vente
- * Décline toute responsabilité en cas de vol, perte, dommage, etc.

Les assurances et les éventuelles questions fiscales relèvent de la responsabilité des exposants.

Horaires

Installation :	vendredi de 12h à 18h
Apéritif offert :	vendredi 18h
Ouverture aux exposants :	samedi & dimanche dès 8h30
Ouverture au public :	samedi de 9h30 à 18h
	dimanche de 9h30 à 16h

Rangement & déchets

Le rangement et le démontage du stand se fait le dimanche à partir de 16h. Il n'est pas autorisé de ranger avant la fermeture des portes au public.

Les tables et les chaises peuvent rester sur le stand.

Les matériaux d'emballage (cartons etc.) et autres déchets doivent être éliminés par les exposants. Merci de ne rien laisser trainer sur votre stand en le quittant.

Si nécessaire, nous pouvons vous fournir un sac taxé au prix de CHF 2.-, merci d'en faire la demande auprès du comité.

Parking et chargement/déchargement de la marchandise

De plus amples informations vous parviendront en temps voulu.

Droit à l'image

J'accepte que mon image soit utilisée pour le festival qui réalise des prises de vues (photos ou vidéos) à des fins de communication interne ou externe. (Site internet, réseaux sociaux, chaîne Youtube).

Le festival s'engage à respecter votre droit à l'image et à ne pas l'utiliser à d'autres fins que celles décrites ci-dessus.

Mentions légales